

Mont-sur-Rolle, le 5 mai 2021

Conseil d'Etat
Place du Château 1
1014 Lausanne

par courriel et par courrier

Concerne : Notre lettre du 18 mars, attribution d'une part des bénéfices de la BNS aux communes, votre accusé de réception du 23 mars 2021.

Madame la Présidente du Conseil d'Etat,
Mesdames les Conseillères d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat,

Notre Association vous a envoyé un courrier au sujet de l'objet visé en titre, lequel est malheureusement resté sans réponse de votre part en dehors de l'accusé de réception précité.

De nombreuses voix se sont déjà fait entendre pour demander qu'une part des bénéfices que la BNS attribue au canton revienne aux communes.

S'ajoute à cela que depuis lors, la Presse a confirmé l'extraordinaire santé financière du Canton de Vaud, alors même que de nombreuses communes souffrent toujours du poids financier écrasant de la Facture Sociale.

Cette situation a suscité de nombreuses réactions outrées des communes, qui attendent des réponses fortes du Conseil d'Etat à leurs revendications. Nous estimons que celui-ci a le devoir de restituer au moins une partie de l'aide reçue par les communes, après que ces dernières aient largement contribué à sortir le Canton des difficultés financières dans lesquelles il se trouvait en 2002/2003.

Comme vous le savez, il sera impossible de construire une Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise (NPIV) sans un allègement des charges pour les communes. L'utilisation d'une part des bénéfices de la BNS attribués à notre Canton en diminution de la Facture Sociale, tel que nous le demandons dans notre courrier du 18 mars dernier, pourrait donc être une solution intermédiaire élégante pour sortir de l'ornière dans laquelle se trouvent ces négociations et arriver à un résultat satisfaisant.

Il en va également de l'intérêt de tous que les communes vaudoises recouvrent une bonne santé financière. En effet, elles doivent disposer de certains moyens pour pouvoir apporter

leur contribution à la relance économique ainsi qu'aux défis liés à la crise sanitaire et financière provoquée par la pandémie de COVID-19.

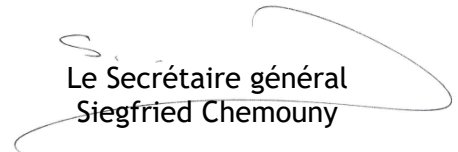
Afin que de bonnes relations puissent être maintenues entre le Canton et les communes, nous encourageons donc très vivement le Conseil d'Etat à donner une suite rapide et favorable à notre sollicitation.

Dans l'attente de votre très prochaine réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente du Conseil d'Etat, Mesdames les Conseillères d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat, l'expression de nos sentiments distingués.

Association de Communes Vaudoises
AdCV



Le Président
Michel Buttin



Le Secrétaire général
Siegfried Chemouny